

## RAPPORT FINANCIER 2017<sup>1</sup>

### Introduction

L'exercice 2017 a représenté la continuité d'une dynamique positive en ce qui concerne la régularisation de la situation financière de la Commission, bien que certaines Parties contractantes rencontrent toujours certaines difficultés pour s'acquitter de leurs engagements budgétaires. Malheureusement, et en dépit de la réduction des frais opérée ces dernières années, le niveau du fonds de roulement a connu une forte baisse en raison de l'impact exercé sur ce fonds.

Nous devons donc souligner combien il est important pour la Commission de disposer de ressources financières adéquates afin de remplir ses obligations.

### 1 Rapport de l'Auditeur- exercice 2016

Le cabinet d'audit Grant Thornton, S.L.P a réalisé le rapport d'audit indépendant correspondant à l'exercice 2016.

Conformément à l'Article 12 du Règlement financier de la Commission, le Secrétaire exécutif a envoyé une copie du rapport de l'auditeur au gouvernement de toutes les Parties contractantes au mois de juin 2017 (Circulaire ICCAT # 366 AF/17). Le rapport de l'auditeur comprend les états budgétaires de l'ICCAT : bilan, composition et solde du fonds de roulement, dépenses budgétaires et extrabudgétaires, revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus, situation des contributions des Parties contractantes et les Notes explicatives y afférentes, correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2016. Il convient de souligner que le bilan, à la clôture de l'exercice 2016, dégageait un solde effectif en caisse et en banque de 5.086.751,10 euros, qui comprenaient 843.923,95 euros disponibles dans le fonds de roulement (ce qui représente 24,88% du budget), 3.048.017,25 euros disponibles dans les fonds fiduciaires, les provisions de dépenses (244.353,56 euros), les dettes pour achats ou prestations de service (202.261,63 euros), les versements en attente d'application (8.073,59 euros), les frais de l'exercice 2017 payés à l'avance (34.937,94 euros), les paiements en instance d'application (1.463,37 euros) et les versements anticipés au titre de contributions futures (776.522,43 euros).

À la clôture de l'exercice 2016, le solde du cumul des contributions en instance de recouvrement (correspondant à 2016 et aux années antérieures) s'élevait à 1.679.621,69 euros.

### 2 Situation financière de la seconde moitié du budget biennal - exercice 2017

Toutes les opérations financières de la Commission correspondant à l'exercice 2017 ont été comptabilisées en euros. Les opérations financières effectuées en US\$ sont également enregistrées en euros, en utilisant le taux de change officiel qui est transmis tous les mois par les Nations Unies.

Le budget ordinaire de l'exercice 2017, d'un montant de 3.635.672,15 euros, a été approuvé par la Commission à sa 20e réunion extraordinaire (Vilamoura, Portugal, 14-21 novembre 2016).

L'état financier 2 présente la situation des contributions de chacune des Parties contractantes au 20 octobre 2017.

Le total des dettes accumulées au titre de contributions budgétaires et extrabudgétaires s'élève à 2.156.565,41 euros, montant incluant les contributions budgétaires ci-après : Angola (22.485,13 euros), Brésil (205.777,01 euros), Cabo Verde (420.287,13 euros), Curaçao (109.329,41 euros), Ghana (250.777,61 euros), Guinée équatoriale (37.827,41 euros), République de Guinée (163.863,33 euros), Honduras (91.812,96 euros), Liberia (3.074,84 euros), Mauritanie (16.099,20 euros), Namibie (26.632,30 euros),

Nigéria (11.264,89 euros) Panama (192.277,42 euros), Saint-Vincent-et-Grenadines (40.209,26 euros), Sao Tomé-et-Principe (140.203,53 euros), Sénégal (90.523,48 euros), Sierra Leone (27.163,31 euros), Syrie (8.446,70 euros), Royaume-Uni (au titre de ses territoires d'outre-mer (14,55 euros) et Venezuela (166.732,63 euros); la contribution extrabudgétaire du Honduras (14.937,00 euros); ainsi que la dette du Bénin (50.508,83 euros) et de Cuba (66.317,48 euros), qui ne sont plus Parties contractantes à l'ICCAT.

L'état financier 3 présente la liquidation budgétaire des dépenses, au 20 octobre 2017, ventilée par chapitre.

### *Dépenses budgétaires*

Au total, 62,78% du budget approuvé par la Commission a été dépensé. Quelques commentaires généraux par chapitre du budget sont présentés ci-après :

**Chapitre 1 – Salaires :** Les frais correspondant aux salaires et émoluments de dix-neuf membres du personnel du Secrétariat sont à la charge de ce chapitre : huit fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un Secrétaire exécutif, un Responsable administratif et financier, trois Coordinateurs d'application et trois traductrices du département des publications), un fonctionnaire de la catégorie des services généraux (une personne chargée du courrier et des photocopies) et dix employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (trois traductrices du département des publications, une personne chargée de la saisie des données, une personne chargée du courrier et des photocopies, une secrétaire administrative, deux assistants administratifs et deux aides-comptables).

Au cours de l'année 2017, la Commission de la fonction publique internationale des Nations Unies a publié le nouveau barème des salaires et des pensions pour les fonctionnaires de la catégorie Professionnelle ou de rang supérieur. Toutes ces augmentations sont incluses dans ce chapitre en respectant la date d'entrée en vigueur de ce barème.

En conséquence, le montant total du chapitre 1 comprend l'actualisation des barèmes en vigueur des salaires pour le personnel classé dans les catégories des Nations Unies, y compris l'ancienneté et l'apport au Plan de retraite Van Breda/CIGNA. Il y est également inclus le coût de la sécurité sociale espagnole du personnel du Secrétariat affilié à ce système, le remboursement des impôts, tel que stipulé à l'Article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, les frais de déplacement jusqu'au pays d'origine des fonctionnaires engagés au niveau international, tel que stipulé à l'Article 27 des Statuts et Règlement du personnel, les frais au titre de subsides pour études et voyage des fonctionnaires visés par les Articles 16 et 17 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT.

Les dépenses à charge du chapitre 1 s'élèvent à 1.087.406,54 euros et représentent 62,84% du montant budgétisé.

**Chapitre 2 – Voyages :** Les dépenses à charge de ce chapitre du budget (25.234,00 euros, soit 97,02% du montant budgétisé) correspondent aux frais de déplacement et de séjour occasionnés par la participation du Secrétariat à dix réunions d'organisations internationales et d'organismes régionaux et/ou internationaux.

**Chapitre 3 – Réunions de la Commission :** Les dépenses à charge de ce chapitre à hauteur de 16.164,31 euros (soit 10,16% du montant budgétisé) correspondent aux voyages réalisés pour la préparation de la réunion de la Commission à Marrakech (Maroc), et aux frais de voyage du personnel du Secrétariat et de quelques interprètes qui prendront part à la réunion de 2017.

**Chapitre 4 – Publications.** Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 23.270,04 euros (87,75% du montant budgétisé), et correspondent aux frais de reproduction de documents (10.127,15 euros), de location des photocopieuses (8.508,19 euros), de reliure chez un imprimeur du rapport de la période biennale 2016-2017 le Partie (volumes 1 et 2) dans les trois langues officielles de la Commission (1.899,70 euros), et de publication sur support DVD du 50e anniversaire de l'ICCAT (690,00 euros) et d'impression d'affiches (2.045,00 euros).

**Chapitre 5 - Équipement de bureau.** Au 20 octobre 2017, les dépenses à charge de ce chapitre correspondaient à un appareil de climatisation (363,99 euros) (2,43% du montant budgétisé).

**Chapitre 6 - Frais de fonctionnement.** Les frais à charge de ce chapitre se chiffrent à 115.391,90 euros, soit 85,48% du montant budgétisé) et correspondent : au matériel de bureau (13.054,71 euros) ; aux frais de communication : envoi du courrier officiel et des publications de l'ICCAT (17.071,20 euros) ; au service de téléphone (24.082,33 euros), au service de télécopie (754,55 euros) ; aux frais bancaires (1.400,80 euros) ; aux honoraires de l'auditeur (11.429,66 euros) ; aux frais de maintenance du matériel de bureau (992,20 euros), aux assurances (1.779,27 euros), au nettoyage (19.504,08 euros), à la location des garages, etc. (12.149,85 euros), ainsi qu'aux frais de représentation (13.173,25 euros).

**Chapitre 7 - Frais divers.** Des frais mineurs sont inclus dans ce chapitre du budget. Le montant des dépenses réalisées dans ce chapitre s'élève à 4.254,29 euros, soit 56,36% du montant budgétisé.

**Chapitre 8 - Coordination de la recherche :** Au 20 octobre 2017, les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 888.491,37 euros (71,07% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivants :

a) *Salaires:* Ce sous-chapitre comprend les salaires et émoluments de dix membres du personnel du Secrétariat : sept fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur, un coordinateur scientifique, un coordinateur du département des statistiques et des prises accessoires, un expert en dynamique des populations, un analyste des données, un biostatisticien, un gestionnaire du programme VMS et un programmeur de bases de données), un fonctionnaire de la catégorie des services généraux (expert en technologie de l'information) et deux employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (un programmeur de bases de données et un assistant technique).

Les observations formulées au chapitre 1 sur le barème des salaires en vigueur en 2017 pour le personnel classé dans la catégorie des Nations Unies s'appliquent également à ce sous-chapitre, ainsi que les coûts de la Sécurité sociale espagnole pour le personnel du Secrétariat affilié à ce système, le remboursement des impôts, tel qu'il est stipulé à l'Article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT et les frais au titre de subsides pour études des fonctionnaires visés par l'Article 16 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, ainsi que les frais de déplacement jusqu'au pays d'origine des fonctionnaires engagés au niveau international, tel que stipulé à l'Article 27 des Statuts et Règlement du personnel, et les frais de voyage de retour et de déménagement de l'expert en dynamique des populations, en vertu des Articles 11 et 13 des Statuts et Règlement du personnel.

Les frais à charge de ce sous-chapitre s'élèvent à 744.104,62 euros.

b) *Missions pour l'amélioration des statistiques :* les frais à charge de ce sous-chapitre (861,74 euros) correspondent aux frais de déplacement et aux indemnités journalières au titre de la participation du Secrétariat à une réunion de l'ICCAT tenue en dehors du siège et à deux réunions d'autres organismes.

c) *Statistiques-Biologie :* les frais à charge de ce sous-chapitre correspondent à la rénovation de licences (4.953,33 euros).

d) *Informatique :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (34.979,56 euros) correspondent à l'achat d'ordinateurs, programmes, extension de mémoire, maintenance des serveurs et à l'achat de divers matériels informatiques.

e) *Maintenance de la base de données :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (19.802,23 euros) correspondent à l'achat d'une station de stockage hautes performances, de licences annuelles, de programmes spécifiques pour les statistiques, de service de copies de sauvegarde et à la maintenance de l'appareil de climatisation du serveur.

f) *Ligne de télécommunications - Domaine Internet :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (19.292,10 euros) correspondent aux cotisations pour la maintenance du courrier électronique de l'ICCAT, ainsi que des lignes ADSL et à la maintenance de la page web.

g) *Réunions scientifiques (SCRS inclus)*: les frais à charge de ce sous-chapitre (64.497,79 euros) correspondent aux frais de la réunion annuelle du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS) tenue à Madrid. Ce montant inclut : les honoraires des interprètes, les frais du personnel du Secrétariat, l'équipement de traduction simultanée, la location de photocopieuses, le matériel et le transport.

h) *Frais divers* : Aucun frais n'a été réalisé au titre de ce sous-chapitre.

**Chapitre 9 – Contingences** : aucun frais n'a été réalisé au titre de ce chapitre.

**Chapitre 10 – Fonds de cessation de service** : L'intégralité des frais budgétisés (60.500,00 euros, soit 100%) a été inclus dans ce chapitre et a été transféré au fonds de cessation de service (point 4 du présent rapport).

**Chapitre 11 – Programmes de recherche** : Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 20.400,00 euros (100,00% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivant :

a) *Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés* : les Parties contractantes ont financé un budget de 20.400,00 euros en tant que contribution budgétaire de l'ICCAT à ce Programme. Le tableau qui lui est consacré donne la ventilation des versements et dépenses (point 3 du présent rapport).

**Chapitre 12 – Application**. Les dépenses à charge de ce chapitre du budget s'élèvent à 41.163,55 euros (20,58% du montant budgétisé) et correspondent à une partie des frais relatifs à la mise en œuvre de l'eBCD.

#### **Dépenses extrabudgétaires**

Les frais extrabudgétaires réalisés jusqu'au 20 octobre 2017 s'élèvent à 1.292.106,91 euros et sont détaillés au point 25 du présent rapport.

Outre les frais des réunions intersessions et conformément à la décision adoptée par la Commission à sa réunion de 2010 de poursuivre le financement à charge du Fonds de roulement, ce chapitre comprend les frais de voyage du Président du SCRS pour participer aux réunions de l'ICCAT (40.989,99 euros) et du Président de l'ICCAT (16.987,18 euros).

Les frais à charge de ce chapitre correspondent également au financement de l'ICCAT au fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF), qui a été adopté en 2016, et qui s'élève à 200.000,00 euros, aux frais encourus en 2017 pour la mise en œuvre de l'eBCD en attente d'imputation (-7.981,82 euros), aux frais de l'interprétation simultanée à l'arabe (496,13 euros), aux différences de change négatives (38,12 euros) et au financement du Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP) (345.578,99 euros).

Enfin, ce point comprend également les recommandations du SCRS ayant des implications financières approuvées par la Commission au titre de 2017 : les frais destinés à achever la migration des applications qui interagissent avec les diverses bases de données du système ICCAT-DB (16.695,99 euros), les frais du Programme ICCAT de recherche sur les thonidés mineurs (SMTYP) (34.546,00 euros), les frais du Programme de collecte de données et de recherche sur les requins (SRDCP) (16.949,57 euros) et aux frais de voyage de l'experte qui a participé à la réunion d'évaluation des stocks d'espadon de l'Atlantique (3.014,26 euros).

L'état financier 4 présente les revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus par la Commission au 20 octobre 2017.

#### **Revenus budgétaires**

Les contributions perçues et distribuées par groupes ont été les suivantes :

Groupes	Parties contractantes				Contributions		
	N°	Paiement total	Paiement partiel	En instance	Budget	Payé	%
A	9	7	1	1	2.254.116,73	2.144.772,77	95,15
B	4	1	0	3	436.280,66	84.132,00	19,28
C	22	14	1	7	799.847,87	349.146,19	43,65
D	16	9	1	6	145.426,89	92.326,22	63,49
TOTAL	51	31	3	17	3.635.672,15	2.670.377,18	73,45

Du budget approuvé, les revenus perçus et appliqués pour les contributions versées au titre de 2017 s'élevaient à 2.670.377,18 euros, ce qui représente 73,45% du budget. Trente et un (31) Parties contractantes sur les 51 comprises dans ledit budget ont versé la totalité de leur contribution (Albanie, Algérie, Barbade, Belize, Canada, République populaire de Chine, Corée, Côte d'Ivoire, El Salvador, Égypte, États-Unis, France (St Pierre et Miquelon), Philippines, Gabon, Guatemala, Guinée Bissau, Islande, Japon, Libye, Maroc, Mexique, Nicaragua, Norvège, Russie, Afrique du Sud, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union européenne, Uruguay et Vanuatu). Le Ghana a payé 7,43% (20.128,02 euros), le Liberia 41,12% (2.147,18 Euros) et le Royaume-Uni (au titre de ses territoires d'outre-mer) 99,94% (26.439,88 Euros).

Les contributions au budget ordinaire de 2017 en instance de versement par les Parties contractantes au 20 octobre 2017 s'élèvent à 965.294,97 euros, soit 26,55% de celui-ci.

Les versements anticipés reçus en 2016 du Ghana (20.128,02 euro), du Guatemala (0,01 euros) et du Royaume-Uni (au titre de ses territoires d'outre-mer) (0,01 euros) ont été appliqués au paiement partiel de leurs contributions au titre de 2017. Le versement anticipé du Gabon de 81.057,63 euros a été appliqué au paiement total de sa contribution au titre de 2017, avec un solde en sa faveur de 67.952,17 euros, qui sera appliqué au paiement de futures contributions. En outre, de nouveaux versements anticipés ont été reçus du Guatemala (0,01 euros) et de l'Uruguay (0,38 euros), qui seront appliqués au paiement de contributions futures.

#### **Revenus extrabudgétaires**

Les revenus extrabudgétaires perçus s'élèvent à 1.269.337,19 euros. Ces revenus comprennent : les cotisations des observateurs (International Seafood Sustainability Foundation, University of North Carolina, Federation of Maltese Aquaculture Producers, The Royal Society for the Protection of Birds, Pew Charitable Trusts, World Wildlife Fund, The Ocean Foundation, Greenpeace, Blue Water Fishermen's Association, Ecology Action Centre, Defenders of Wildlife, Marine Stewardship Council, Project Aware Foundation, The Shark Trust, Federcoopesca, Taipei chinois, The International Pole & Line Foundation, Humane Society International) (20.130,64 euros) et la contribution volontaire du Taipei chinois (100.000,00 euros).

Ces revenus comprennent également les contributions volontaires à l'ICCAT des programmes extrabudgétaires gérés par le Secrétariat au titre de frais de gestion (*overhead*) : Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements (10.000,00 euros), Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (39.176,03 euros), Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) (10.000 euros), Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP) (15.989,00 euros) et Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP) (193.016,94 euros).

De plus, ces revenus comprennent également les revenus perçus au titre d'intérêts bancaires (72,27 euros), le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (22.410,69 euros), les revenus perçus de l'Union européenne pour la réunion annuelle de la Commission de 2016 (161.649,13 euros), les revenus perçus du Maroc pour la réunion annuelle de 2017 (680.000,00 euros), les revenus perçus de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour la réunion du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance (16.194,00 euros), le remboursement d'un voyage du Secrétariat (698,01 euros) ainsi que les différences de change positives (0,48 euros).

**Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés**

Les revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés s'élèvent à 487.597,45 euros et correspondent à des contributions à des budgets antérieurs, versées par le Brésil (191.427,82 euros), la Côte d'Ivoire (19.638,88 euros), l'Égypte (10.875,49 euros), le Liberia (12,25 euros), la Libye (44.740,70 euros), la Namibie (24.737,13 euros), le Nigeria (4.763,71 euros), le Panama (69.340,07 euros), Saint-Vincent-et-les Grenadines (51.265,09 euros), le Sénégal (53.357,16 euros), l'Uruguay (17.439,15 euros) et la Guinée Bissau (753,79 euros) en tant que nouvelle Partie contractante.

L'**état financier 5** présente la composition et le solde du fonds de roulement qui présente un solde comptable positif de 1.697.242,66 euros (soit 46,68% du budget). Le fonds est composé du solde à l'ouverture de l'exercice (843.923,95 euros), de la liquidation des revenus et des frais au budget de l'exercice (387.737,19 euros), de la liquidation des revenus et dépenses non inclus dans le budget de l'exercice (-22.769,72 euros) et des contributions versées à des budgets antérieurs (488.351,24 euros). L'estimation des frais jusqu'à la fin de 2017 s'élève à 1.446.756,92 euros (cf. **état financier 3**). Par conséquent, si aucun nouveau revenu n'est apporté au fonds de roulement, le résultat prévu à la clôture de l'exercice 2017 serait un solde comptable positif de 250.485,74 euros (6,89 % du budget).

L'**état financier 6** présente le *cash flow* de l'exercice 2017, en ce qui concerne les revenus et dépenses effectifs.

L'**état financier 7** présente la situation en caisse et en banque avec un solde de 6.367.689,30 euros, lequel correspond au montant total disponible dans le fonds de roulement (1.697.242,66 euros) ainsi qu'au montant disponible dans le Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés (99.071,16 euros), au montant disponible dans le fonds de cessation de service (205.927,21 euros), au montant disponible dans le Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2016-2017 (234.414,99 euros) et 2017-2018 (525.581,74 euros), au montant disponible dans le Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (phases I-VI) (163.004,11 euros) et phase VII (427.267,50 euros), au montant disponible dans le Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et la Méditerranée (1.662.532,64 euros), au montant disponible dans le fonds spécial pour les données - République populaire de Chine (78.529,10 euros), au montant disponible dans le fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (175.612,98 euros), au montant disponible dans le fonds spécial pour les données - États-Unis (149.416,26 euros), au montant disponible dans le fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités (259.452,22 euros), au montant disponible dans le fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines (2.400,63 euros), au montant disponible dans le fonds des États-Unis pour la logistique (56.567,58 euros), au montant disponible dans le fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission (16.610,57 euros), au montant disponible dans le Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux (20.282,02 euros), au montant disponible dans le fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF) (65.898,33 euros), au montant disponible dans le fonds de la CITES (-29.674,99 euros), au montant disponible dans le fonds de l'Union européenne pour le renforcement des capacités (59.500,00 euros), au montant disponible dans le fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (43.014,44 euros), au montant disponible dans le fonds de l'Union européenne pour financer le groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières (7.140,00 euros), au montant disponible dans le fonds de l'Union européenne pour développer le programme T3+ nécessaire au traitement des statistiques du Ghana (24.710,00 euros), au montant disponible dans le fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission (17.468,87 euros) et aux dettes pour achats ou prestations de service (88.375,26 euros), aux versements en attente d'application (8.549,36 euros), aux versements anticipés au titre de contributions futures (67.952,56 euros), aux versements anticipés des fonds fiduciaires (279.811,58 euros), aux dépenses anticipées (36.124,39 euros) et aux paiements en instance d'application (2.845,14 euros).

### 3 Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés

---

*Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés*

---

<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2017</b>	<b>75.671,16 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Financé par l'ICCAT	20.400,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	3.000,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>23.400,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Frais du Programme	0,00 €
Frais bancaires	0, €
<b>Total dépenses</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Solde au 20 octobre 2017</b>	<b>99.071,16 €</b>

---

### 4 Fonds de cessation de service

---

*Fonds de cessation de service*

---

<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2017</b>	<b>145.427,21 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Financé par l'ICCAT	60.500,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>60.500,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses du fonds	0,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Solde au 20 octobre 2017</b>	<b>205.927,21 €</b>

---

### 5 Projet ICCAT-Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP)

Le Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP) a démarré au mois de décembre 2014 pour une durée de cinq ans. Celui-ci fait l'objet d'une comptabilité indépendante. Cependant, la gestion de certaines dépenses et revenus du Projet est réalisée par l'ICCAT comme entité administrative ; c'est la raison pour laquelle ces concepts apparaissent dans les comptes de l'ICCAT et sont annulés lorsqu'ils sont remboursés à l'ICCAT.

Même si la comptabilité et l'audit de ce projet s'effectuent de manière indépendante, conformément à la recommandation des auditeurs, des comptes transitoires ont été inclus dans le bilan, lesquels reflètent le solde bancaire du projet au 31 décembre 2016.

### 6 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer

Depuis le mois d'avril 2007, un contrat est signé tous les ans avec le consortium MRAG/CapFish aux fins de la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT, conformément à la *Recommandation de l'ICCAT établissant un programme pour le transbordement* [Rec. 06-11]. Ce Programme a été financé par les contributions volontaires du Belize, de la République Populaire de Chine, de la Corée, de la Côte d'Ivoire, du Japon, de Saint Vincent et les Grenadines, du Sénégal et du Taipei chinois. La liquidation du Programme des années 2016/2017 est la suivante :

*Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer  
2016/2017*

<b>Revenus</b>	<b>576.040,59 €</b>
1.1 Revenus au titre de contributions	576.040,59 €
<b>Dépenses</b>	<b>341.625,60 €</b>
<b>1. Contrat avec l'agence d'observateurs</b>	
1.1 Formation	4.175,37 €
1.2 Déploiement d'observateurs	194.835,60 €
1.3 Gestion et activités d'appui	116.419,60 €
<b>2. Voyages</b>	
2.1 Billets d'avion	15.760,97 €
<b>3. Frais du Secrétariat</b>	
3.1 Heures du personnel	10.000,00 €
3.2 Contingences	434,06 €
<b>Solde 2016/2017</b>	<b>234.414,99 €</b>

Il se dégage un reliquat de 234.414,99 euros. La distribution est présentée ci-après :

<i>CPC</i>	<i>Contribution (€)</i>	<i>Distribution du solde de 2016/17 (€)</i>
<b>Belize</b>	2.977,74	1.211,77
<b>Chine. R.P.</b>	64.097,47	26.083,94
<b>Corée</b>	15.754,96	6.411,35
<b>Côte d'Ivoire</b>	2.995,41	1.218,96
<b>Japon</b>	234.449,94	95.407,48
<b>Saint-Vincent-et-les-Grenadines</b>	9.526,78	3.876,84
<b>Sénégal</b>	1.382,50	562,60
<b>Taipei chinois</b>	244.855,79	99.642,05
<b>TOTAL</b>	<b>576.040,59</b>	<b>234.414,99</b>

Au mois d'avril 2017, le contrat signé avec l'agence d'observateurs a été prolongé d'un an.

Le solde suivant se dégage au 20 octobre 2017 :

*Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2017/2018*

<b>REVENUS</b>	<b>546.127,14 €</b>
1.1 Revenus au titre de contributions	546.127,14 €
Contribution Belize	6.826,59 €
Contribution Rép. pop. de Chine	89.401,01 €
Contribution Corée	10.048,74 €
Contribution Côte d'Ivoire	4.969,76 €
Contribution Japon	196.278,09 €
Contribution Saint-Vincent et les Grenadines	7.864,23 €
Contribution Sénégal	928,42 €
Contribution Taipei chinois	229.810,30 €
<b>DÉPENSES</b>	<b>20.545,40 €</b>
<b>1. Contrat avec l'agence d'observateurs</b>	
1.1 Formation	0,00 €
1.2 Déploiement d'observateurs	10.979,02 €
Jour en mer	10.886,10 €
Équipement	92,92 €
1.3 Gestion et activités d'appui	6.980,99 €



Jour en mer	6.980,99 €	
<b>2. Voyages</b>		
2.1 Billets d'avion		0,00 €
<b>3. Frais du Secrétariat</b>		
3.1 Contingences		2.585,39 €
Jours de gestion SBT - en attente de remboursement	2.532,00 €	
Frais bancaires	53,39 €	
<b>Solde au 20 octobre 2017</b>		<b>525.581,74 €</b>

**7 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée**

Afin de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT pour amender la recommandation de l'ICCAT visant à l'établissement d'un programme pluriannuel de rétablissement pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée* [Rec. 08-05], le Programme régional d'observateurs a été initié en 2009, en ce qui concerne les fermes de thon rouge ; depuis 2010, il a également été mis en œuvre à bord des navires et depuis 2013 également dans les madragues, à cet effet le Secrétariat a reconduit un contrat avec le consortium MRAG/COFREPECHE afin de réaliser le recrutement et le déploiement des observateurs. Le financement dudit programme est réalisé par les opérateurs des navires, des fermes et des madragues. Le solde du programme au 20 octobre 2017 se dégage comme suit :

*Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée*

**a) Fermes de thon rouge**

<b>REVENUS</b>		<b>955.724,51 €</b>
1.1 Revenus au titre de contributions		955.724,51 €
<b>DÉPENSES</b>		<b>380.770,40 €</b>
<b>1. Contrat avec l'agence d'observateurs</b>		
1.1 Formation et équipement		38.356,88 €
Formation	34.239,88 €	
Jours de déplacement - formation	618,00 €	
Frais de déplacement - formation	3.499,00 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		42.320,02 €
Jours de voyage	19.712,35 €	
Frais de déplacement	12.668,67 €	
Séances informatives	9.939,00 €	
1.3 Déploiement d'observateurs		299.739,80 €
Jours à la ferme	299.739,80 €	
<b>2. Frais du Secrétariat</b>		
2.1 Contingences		353,70 €
Frais bancaires	353,70 €	
<b>Solde a)</b>		<b>574.954,11 €</b>

**b) Navires**

<b>REVENUS</b>		<b>2.138.276,05 €</b>
1.1 Revenus au titre de contributions		2.138.276,05 €
<b>DÉPENSES</b>		<b>1.078.412,15 €</b>
<b>1. Contrat avec l'agence d'observateurs</b>		
1.1 Formation et équipement		227.737,79 €
Formation	189.800,94 €	
Jours de déplacement - formation	3.287,76 €	
Frais de déplacement - formation	18.614,68 €	

Équipement	16.034,41 €	
<i>1.2 Mobilisation et coûts y afférents</i>		278.121,18 €
Jours de voyage - déploiement	86.800,60 €	
Frais de déplacement - déploiement	56.851,42 €	
Séances informatives	72.933,40 €	
Jours de voyage – séances informatives	41.909,45 €	
Frais de déplacement – séances informatives	19.626,31 €	
<i>1.3 Déploiement d'observateurs</i>		572.253,89 €
Jour en mer	572.253,89 €	
<b>2. Frais du Secrétariat</b>		
<i>2.1 Contingences</i>		299,29 €
Frais bancaires	299,29 €	
<b>Solde b)</b>		<b>1.059.863,90 €</b>
<b>c) Madragues</b>		
<b>REVENUS</b>		<b>61.694,26 €</b>
<i>1.1 Revenus au titre de contributions</i>		61.694,26 €
<b>DÉPENSES</b>		<b>37.581,23 €</b>
<b>1. Contrat avec l'agence d'observateurs</b>		
<i>1.1 Formation et équipement</i>		16.291,42 €
Formation	15.138,66 €	
Jours de voyage - formation	173,04 €	
Frais de déplacement - formation	979,72 €	
<i>1.2 Mobilisation et coûts y afférents</i>		4.393,51 €
Jours de voyage	2.153,45 €	
Frais de déplacement	1.577,46 €	
Séances informatives	662,60 €	
<i>1.3 Déploiement d'observateurs</i>		16.896,30 €
Jours passés dans la madrague	16.896,30 €	
<b>2. Frais du Secrétariat</b>		
<i>2.1 Contingences</i>		0,00 €
<b>Solde c)</b>		<b>24.113,03 €</b>
<b>d) Fonds du Programme</b>		<b>3.601,60 €</b>
Solde à l'ouverture	3.732,99 €	
Ajustements au titre de la distribution de la dépense	(3,39 €)	
Frais bancaires du Programme	(128,00 €)	
<b>Solde au 20 octobre 2017</b>		<b>1.662.532,64 €</b>

Outre ce solde, les comptes de la Commission présentent un reliquat pour les navires au titre de 2010/2011 d'un montant de 12.172,44 euros, de 2011/2012 d'un montant de 6.432,75 euros, de 2012/2013 d'un montant de 14.937,97 euros, de 2013/2014 d'un montant de 23.258,27 euros, de 2014/2015 d'un montant de 13.226,20 euros, de 2015/2016 d'un montant de 55.031,83 euros, de 2016/2017 d'un montant de 95.165,25 euros et pour les fermes d'un montant de 20.090,35 euros (versements anticipés du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée) correspondant aux fonds disponibles des fermes et des navires qui ont participé au cours des périodes antérieures et qui n'ont pas sollicité de remboursement.

## 8 Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique

Lors de sa 16<sup>e</sup> réunion extraordinaire, la Commission a appuyé la création d'un programme coordonné de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique pour une période initiale de cinq ans. La liquidation et le solde de la sixième phase du programme, dont les activités ont officiellement démarré le 21 février 2016 et se sont terminées le 20 février 2017, ont été comme suit :

<i>Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phases I-VI</i>	
<b>Solde phase I</b>	<b>46.094,81 €</b>
<b>Solde phase II</b>	<b>(5.823,03 €)</b>
<b>Solde phase III</b>	<b>(78.893,00 €)</b>
<b>Solde phase IV</b>	<b>62.909,49 €</b>
<b>Solde phase V</b>	<b>67.037,12 €</b>
<b>Solde phase VI</b>	<b>71.678,72 €</b>
<b>Revenus phase VI</b>	<b>2.016.816,12 €</b>
Contribution volontaire de l'Albanie	5.143,59 €
Contribution volontaire du Canada	18.994,52 €
Contribution volontaire de la Rép. pop. de Chine	2.106,80 €
Contribution volontaire de la Corée	4.442,65 €
Contribution volontaire des États-Unis	119.582,24 €
Contribution volontaire de l'Islande	1.708,54 €
Contribution volontaire du Japon	62.860,40 €
Contribution volontaire de la Libye	54.068,52 €
Contribution volontaire du Maroc	53.324,00 €
Contribution volontaire de la Norvège	20.000,00 €
Contribution volontaire de la Tunisie	58.336,51 €
Contribution volontaire de la Turquie	57.138,43 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	1.556.109,92 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	3.000,00 €
<b>Dépenses phase VI</b>	<b>1.945.137,40 €</b>
Coordination	356.084,46 €
Exploration de données et récupération de données	130.078,17 €
Marquage	751.839,77 €
Échantillonnage biologique	533.210,46 €
Modélisation	173.924,54 €
<b>Solde phases I-VI</b>	<b>163.004,11 €</b>

La septième phase du programme a débuté le 21 février 2017. Les Parties qui ont versé des contributions volontaires et les dépenses encourues jusqu'au 20 octobre 2017 sont énumérées ci-dessous :

<i>Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phase VII</i>	
<b>Revenus</b>	<b>1.414.955,55 €</b>
Contribution volontaire du Canada	20.448,50 €
Contribution volontaire de la Rép. pop. de Chine	1.931,09 €
Contribution volontaire des États-Unis	82.220,77 €
Contribution volontaire de l'Islande	1.566,12 €
Contribution volontaire du Japon	57.024,88 €
Contribution volontaire de la Libye	59.312,38 €
Contribution volontaire du Maroc	50.000,00 €
Contribution volontaire de la Norvège	20.000,00 €
Contribution volontaire de la Tunisie	53.447,60 €
Contribution volontaire de la Turquie	52.972,61 €

---

Contribution volontaire de l'Union européenne	1.013.031,60 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	3.000,00 €
<b>Dépenses</b>	<b>987.688,05 €</b>
Coordination	170.829,82 €
Exploration de données et récupération de données	24.032,92 €
Prospections aériennes	389.565,05 €
Marquage	94.947,40 €
Études biologiques	258.623,52 €
Modélisation	49.689,34 €
<b>Solde au 20 octobre 2017</b>	<b>427.267,50 €</b>

---

## 9 Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine

Suite à l'initiative des États-Unis de contribuer au Fonds spécial pour les données depuis l'approbation de la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* [Rés. 03-21], la République populaire de Chine, poursuivant le même objectif, verse depuis 2011 des contributions volontaires. En date du 20 octobre 2017, ce fonds présente le solde suivant :

---

<b>Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine</b>	
<hr/>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2017</b>	<b>62.047,56 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Contribution volontaire	18.412,63 €
<b>Total revenus</b>	<b>18.412,63 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Contribution du GBYP Phase VII	1.931,09 €
<b>Total dépenses</b>	<b>1.931,09 €</b>
<b>Solde au 20 octobre 2017</b>	<b>78.529,10 €</b>

---

## 10 Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)

La Commission a approuvé à sa réunion de 2014 la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 11-26 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* [Rec. 14-14]. À cette fin, la Commission a convenu d'allouer 200.000,00 euros à charge du fonds de roulement de l'ICCAT. Le Secrétariat a, en outre, reçu une contribution volontaire des États-Unis à hauteur de 12.630,00 euros, une contribution volontaire de la Norvège à hauteur de 22.153,11 euros, et le cofinancement de l'Union européenne à cet égard, à travers le fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités de 2017, d'un montant de 52.500,00 euros et le reliquat de ce même fonds de 2016, soit 16.206,35 euros. La liste des voyages imputés à ce fonds et le solde qui se dégage au 20 octobre 2017 sont détaillés ci-dessous :

---

<b>Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)</b>	
<hr/>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2017</b>	<b>67.853,42 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Financement du Fonds de roulement	200.000,00 €
Contribution volontaire des États-Unis	12.630,00 €
Contribution volontaire de la Norvège	22.153,11 €
Financement du Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités 2017	52.500,00 €

Financement du Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités 2016	16.206,35 €	
<b>Total revenus</b>		<b>303.489,46 €</b>
<b>DÉPENSES</b>		
<b>Réunions scientifiques</b>		<b>118.690,77 €</b>
<i>Réunion de préparation des données sur le thon rouge</i>		
Algérie	1.972,31 €	
Tunisie	1.956,22 €	
<i>Réunion de préparation des données sur le requin-taube bleu</i>		
Brésil	2.570,83 €	
Côte d'Ivoire	2.154,48 €	
Mauritanie	2.122,86 €	
Uruguay	2.603,14 €	
<i>Réunion de préparation des données sur l'espadon de l'Atlantique</i>		
Brésil	2.920,58 €	
Côte d'Ivoire	2.358,27 €	
Uruguay	2.750,25 €	
<i>Réunion intersession du Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs</i>		
Côte d'Ivoire	4.437,67 €	
Maroc	3.281,27 €	
Mauritanie	3.929,12 €	
Sao Tomé-et-Principe	3.999,59 €	
Sénégal	2.886,80 €	
Tunisie	3.320,83 €	
<i>Réunion du Groupe de travail de l'ICCAT sur les méthodes d'évaluation des stocks</i>		
Namibie	2.835,80 €	
Tunisie	1.535,14 €	
Uruguay	2.638,89 €	
<i>Réunion intersession du groupe d'espèces sur le germon (y compris évaluation du stock de germon de la Méditerranée)</i>		
Brésil	3.241,67 €	
<i>Réunion d'évaluation des stocks de requin-taube bleu</i>		
Côte d'Ivoire	2.285,88 €	
Namibie	2.715,19 €	
Uruguay	3.926,54 €	
<i>Réunion d'évaluation des stocks d'espadon de l'Atlantique</i>		
Brésil	3.347,67 €	
Côte d'Ivoire	2.312,62 €	
Namibie	3.366,70 €	
Uruguay	4.055,47 €	
Venezuela	3.527,06 €	
<i>Réunion intersession du Sous-comité des écosystèmes</i>		
Mauritanie	2.491,54 €	
Namibie	3.330,75 €	
Uruguay	4.403,16 €	
<i>Réunion d'évaluation des stocks de thon rouge</i>		
Algérie	2.665,98 €	
Mauritanie	3.799,19 €	
Tunisie	2.487,71 €	
<i>Réunion intersession du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux</i>		
Afrique du Sud	2.455,44 €	
<i>Réunion des Groupes d'espèces et réunion du Comité permanent pour la recherche et les statistiques</i>		
Algérie - Groupes d'espèces	1.728,80 €	
Algérie - SCRS	1.728,80 €	
Mexique	4.607,71 €	
Namibie - SCRS	3.432,77 €	

Nigeria - SCRS	1.933,14 €	
Afrique du Sud	4.572,93 €	
<b>Réunion du groupe de travail sur l'espadon de la Méditerranée</b>		<b>6.450,01 €</b>
Albanie	1.457,35 €	
Algérie	1.240,39 €	
Panama	2.248,62 €	
Tunisie	1.503,65 €	
<b>Réunion du Groupe de travail chargé d'amender la Convention - CONV</b>		
<b>Réunion du groupe de travail ad hoc chargé d'assurer le suivi de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT - PER_REV</b>		
<b>Réunion du groupe de travail permanent de l'ICCAT pour renforcer le dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries - SWGSM</b>		<b>50.711,98 €</b>
Angola - PER_REV/SWGSM	3.852,85 €	
Algérie - CONV/PER_REV/SWGSM	1.709,13 €	
Belize - CONV/PER_REV/SWGSM	3.185,92 €	
Côte d'Ivoire - CONV	1.493,54 €	
Côte d'Ivoire - PER_REV/SWGSM	2.225,54 €	
Côte d'Ivoire - SWGSM	1.826,74 €	
Égypte - CONV	1.234,67 €	
Gabon - CONV	2.038,48 €	
Gabon - SWGSM	1.976,16 €	
Gabon - SWGSM	1.976,16 €	
Honduras - CONV/PER_REV/SWGSM	3.208,27 €	
Liberia - CONV	2.175,70 €	
Namibie CONV/PER_REV	2.288,52 €	
Namibie - SWGSM (annulé)	1.216,00 €	
Nicaragua - CONV/PER_REV/SWGSM	2.710,10 €	
Nigeria - SWGSM	1.899,66 €	
Nigeria - SWGSM	1.829,31 €	
Sao Tomé et Príncipe - CONV/PER_REV	2.372,70 €	
Sao Tomé et Príncipe - SWGSM	2.408,46 €	
Sénégal - CONV/PER_REV/SWGSM	2.380,13 €	
Sénégal - SWGSM	814,02 €	
Tunisie- CONV/PER_REV/SWGSM	2.116,03 €	
Uruguay - CONV/PER_REV/SWGSM	3.773,89 €	
<b>3e réunion du Groupe de travail ad hoc sur les DCP</b>		<b>10.502,42 €</b>
Côte d'Ivoire	1.918,74 €	
Gabon	2.061,97 €	
Nicaragua	1.905,26 €	
Nigeria	2.103,26 €	
Sao Tomé-et-Principe	2.513,19 €	
<b>25e réunion ordinaire de la Commission</b>		<b>9.374,72 €</b>
Albanie	447,18 €	
Algérie	333,08 €	
Brésil	736,72 €	
Côte d'Ivoire	535,80 €	
Gabon	1.054,70 €	
République de Guinée	834,39 €	
Mauritanie	451,48 €	
Nigeria	996,03 €	
Panama	950,02 €	
Sao Tomé-et-Principe	1.198,77 €	
Tunisie	291,80 €	
Uruguay	1.544,75 €	
<b>Total des dépenses</b>		<b>195.729,90 €</b>
<b>Solde au 20 octobre 2017</b>		<b>175.612,98 €</b>

**11 Fonds spécial pour les données**

À sa réunion de 2003, la Commission a approuvé la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* [Rés. 03-21]. Depuis 2005, le Secrétariat reçoit, à cette fin, des contributions des États-Unis visant à maintenir le Fonds spécial pour les données. En date du 20 octobre 2017, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour les données</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2017</b>	<b>98.646,26 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Contribution volontaire des États-Unis	42.350,00 €
Contribution volontaire des États-Unis	8.420,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>50.770,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses du fonds	0,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Solde au 20 octobre 2017</b>	<b>149.416,26 €</b>

## 12 Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités

En 2008, les États-Unis ont fait savoir au Secrétariat qu'ils allaient réaliser diverses contributions volontaires dans l'objectif de créer un fonds spécifique pour financer les activités destinées à renforcer les capacités de collecte et de gestion des données des Parties contractantes qui disposaient d'une capacité plus faible. Le solde suivant se dégage au 20 octobre 2017 :

<i>Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2017</b>	<b>238.277,22 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Contribution volontaire des États-Unis	21.175,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>21.175,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses du fonds	0,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Solde au 20 octobre 2017</b>	<b>259.452,22 €</b>

## 13 Autres fonds fiduciaires des États-Unis

### 13.1 Fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines

En 2016, les États-Unis ont décidé d'utiliser le reliquat du fonds pour l'interdiction des filets maillants dérivants pour appuyer l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines conformément à la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 10-09 sur les prises accessoires de tortues marines dans les pêcheries de l'ICCAT* [Rec. 13-11], en établissant le fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines. Le solde suivant se dégage au 20 octobre 2017 :

<i>Fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2017</b>	<b>2.400,63 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Contribution volontaire	0,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>0,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses du fonds	0,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Solde au 20 octobre 2017</b>	<b>2.400,63 €</b>

### 13.2 Fonds des États-Unis pour la logistique

Ce fonds a été créé en 2012 dans le but de regrouper non seulement les reliquats des fonds financés par les États-Unis et qui ont rempli leurs objectifs, mais aussi les contributions volontaires versées par les États-Unis au titre d'autres concepts. En 2017, un montant a été reçu à hauteur de 37.890,00 euros ; en conséquence, le solde s'élève à 56.567,58 euros au 20 octobre 2017.

### 14 Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission

Depuis 2013, le Maroc contribue à ce fonds afin de faciliter la participation des membres de sa délégation aux réunions du SCRS et de la Commission et aux autres réunions spécifiques. En 2017, le Secrétariat a géré, à la demande du Maroc, la participation de trente-cinq personnes, à savoir six personnes à la Réunion du groupe de travail sur l'espadon de la Méditerranée, deux personnes à la réunion du groupe de travail technique sur le eBCD, une personne à la réunion de préparation des données sur le thon rouge, deux personnes à la réunion de préparation des données sur l'espadon de l'Atlantique, une personne à la réunion intersessions du groupe d'espèces sur les thonidés mineurs, deux personnes à la réunion du groupe de travail ICCAT sur les méthodes d'évaluation de stock, quatre personnes à la réunion du groupe de travail chargé d'amender la Convention, à la réunion du groupe de travail ad hoc chargé d'assurer le suivi de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT et à la réunion du groupe de travail permanent de l'ICCAT pour renforcer le dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries, deux personnes à la réunion d'évaluation des stocks d'espadon de l'Atlantique, cinq à la réunion d'évaluation des stocks de thon rouge, six personnes aux réunions des groupes d'espèces et/ou à la réunion du Comité permanent pour la recherche et les statistiques, et quatre personnes aux fins de la préparation de la réunion de la Commission de 2017. De plus, les voyages du Secrétariat au Maroc aux fins de la préparation de la 25e réunion ordinaire de la Commission ont été imputés sur ce fonds. En date du 20 octobre 2017, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2017</b>	<b>59.938,31 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Contribution volontaire du Maroc	17.382,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>17.382,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Voyages et dépenses - délégués marocains	59.936,23 €
Frais bancaires	773,51 €
<b>Total dépenses</b>	<b>60.709,74 €</b>
<b>Solde au 20 octobre 2017</b>	<b>16.610,57 €</b>



## 15 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux

Dans le but de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour le thon obèse et l'albacore* (Rec. 11-01), le Secrétariat a signé un contrat avec COFREPECHE afin de mettre en œuvre le Programme régional d'observateurs pour les thonidés tropicaux. En 2013, des fonds provenant du Belize (20.000,00 euros), de Cabo Verde (10.000,00 euros), de la Côte d'Ivoire (4.980,00 euros), du Curaçao (15.000,00 euros), du Ghana (69.927,50 euros), du Guatemala (21.564,00 euros), du Panama (10.000,00 euros) et de l'Union européenne (110.000,00 euros) ont été reçus à cet effet. En 2014, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour les thonidés tropicaux* [Rec. 14-01], laquelle ne prévoit pas le recours à des observateurs régionaux ; c'est la raison pour laquelle il a été procédé en 2015 à la liquidation du solde du programme entre ses participants. Au 20 octobre 2017, un reliquat de 20.282,02 euros se dégage encore et le Secrétariat est dans l'attente pour procéder à son remboursement. Les montants en attente de remboursement sont les suivants : 3.718,02 euros à Côte d'Ivoire et 16.564,00 euros au Guatemala.

## 16 Fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)

À sa réunion de 2013, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur l'établissement d'un fonds pour le renforcement des capacités scientifiques pour les États en développement qui sont des Parties contractantes de l'ICCAT* (Rec. 13-19). À cette fin, la Commission a convenu d'allouer 80.000,00 euros à charge du fonds de roulement de l'ICCAT. Il n'y a pas eu en 2017 de demande d'assistance des scientifiques aux ateliers de formation *ad hoc* sur des questions liées à l'ICCAT et, en conséquence, le solde de ce fonds est le suivant, au 20 octobre 2017 :

<i>Fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2017</b>	<b>65.898,33 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Fonds de roulement	0,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>0,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses du fonds	0,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Solde au 20 octobre 2017</b>	<b>65.898,33 €</b>

## 17 Fonds de la CITES

Au mois de mai 2015, un contrat a été signé avec le Secrétariat de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) dans l'objectif de coopérer en matière de collecte des données pour la gestion des requins pélagiques, y compris les espèces répertoriées à l'Appendice II de la CITES. Afin de mener à bien les activités de ce projet, le Secrétariat de la CITES financera au maximum 100.000,00 USD. À ce jour, 80% du budget a été reçu, soit 70.760,79 euros. Il était prévu que les activités débutent en 2015, mais en raison de retards survenus dans l'approbation du budget de la CITES, le lancement a été reporté à 2016. Au mois de septembre 2017, l'atelier de formation ICCAT/CITES sur l'identification, la collecte et la déclaration des données sur les espèces de requins s'est tenu à Madrid (Espagne). Trois participants de chacun des pays suivants ont assisté à l'atelier : Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Liberia, Mauritanie, Namibie, Nigeria, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal et Sierra Leone. Les dépenses se sont élevées à 100.435,78 euros. Au 20 octobre 2017, le fonds n'a pas encore été liquidé avec le Secrétariat de la CITES et les 20% restants du budget sont en attente de recouvrement. Le solde actuel est négatif et s'élève à 29.674,99 euros

## 18 Programme ICCAT de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP)

Au 30 juin 2015, le Secrétariat a signé un contrat avec l'Union européenne aux fins de la mise en œuvre du Programme ICCAT de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP). Le contrat a une durée de cinq ans, avec possibilité d'extension de 18 mois pour l'analyse des données et il dispose d'un budget de 15.000.000,00 euros ; sur ce montant, l'Union européenne financera un maximum de 13.480.000,00 euros (90%). Les 10% restants devront être assumés par l'ICCAT ou par les CPC de l'ICCAT.

Au cours de la première année du programme, des contributions volontaires au programme ont été reçues des États-Unis (77.400,00 euros) (un revenu de 53.820,00 euros et le transfert du solde du Programme de marquage des thonidés tropicaux d'un montant de 23.580,00), du Taipei chinois d'un montant de 30.000,00 euros (deux revenus de 5.000,00 euros et le transfert du solde du Programme de recherche sur le germon - d'un montant de 20.000,00 euros) et de l'ICCAT à travers le fonds de roulement, d'un montant de 194.397,00 euros, en plus de la contribution initiale de 2.715.900,00 euros de l'Union européenne.

Au cours de la deuxième année du programme, des contributions volontaires ont été reçues des États-Unis à hauteur de 31.360,00 euros, du Canada à hauteur de 94.388,21 euros (une contribution à hauteur de 47.049,33 euros et une autre à hauteur de 47.338,88 euros), du Taipei chinois à hauteur de 5.000,00 euros et une contribution de l'ICCAT à travers le fonds de roulement, d'un montant de 345.578,99 euros, en plus de la contribution de 4.267.255,04 euros de l'Union européenne.

Au cours de la troisième année du programme, une contribution volontaire des États-Unis a été reçue, d'un montant de 32.981,68 euros, en plus de la contribution de l'Union européenne, d'un montant de 4.504.734,00 euros.

### *Programme ICCAT de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique*

<b>Contributions volontaires</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>
Union européenne	2.715.900,00 €	4.267.255,04 €	4.504.734,00 €
États-Unis	77.400,00 €	31.360,00 €	32.981,68 €
Canada		94.388,21 €	
Taipei chinois	30.000,00 €	5.000,00 €	
<b>Fonds de roulement de l'ICCAT</b>	194.397,00 €	345.578,99 €	
<b>Total</b>	<b>3.017.697,00 €</b>	<b>4.743.582,24 €</b>	<b>4.537.715,68 €</b>

La gestion du programme s'effectue avec une comptabilité séparée, conformément aux critères établis par la réglementation du contrat. Cependant, la gestion de certaines dépenses et revenus du programme est réalisée par l'ICCAT comme entité administrative ; c'est la raison pour laquelle ces concepts apparaissent dans les comptes de l'ICCAT et sont annulés lorsqu'ils sont remboursés à l'ICCAT.

Même si la comptabilité et l'audit de ce programme s'effectuent de manière indépendante, conformément à la recommandation des auditeurs, des comptes transitoires ont été inclus dans le bilan, lesquels reflètent le solde bancaire du programme au 31 décembre 2016.

## 19 Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités

En août 2017, un contrat a été signé avec l'Union européenne, pour une durée d'un an, en vue de poursuivre l'amélioration des capacités des pays en développement, ce qui englobe les activités énoncées dans la *Recommandation de l'ICCAT afin d'apporter un soutien à la mise en œuvre efficace de la Recommandation 12-07 de l'ICCAT concernant un système ICCAT de normes minimales pour l'inspection au port* (Rec. 14-08) et de la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 11-26 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* [Rec. 14-14] et plusieurs de cours de renforcement de la capacité destinés aux scientifiques et gestionnaires sur les évaluations des stratégies de gestion (MSE). Une contribution volontaire de 112.000,00 euros a été reçue à cet égard. Ce fonds est cofinancé avec le Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF) ; de ce fait, afin de pouvoir regrouper la totalité des voyages financés, le montant destiné à ce concept (52.500,00 euros) a été transféré au Fonds MPF (voir point 10).

## 20 Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)

Aux mois d'août 2017, le Secrétariat a reçu une contribution des États-Unis à hauteur de 16.940,00 euros afin de contribuer aux activités menées dans le cadre de la *Recommandation de l'ICCAT afin d'apporter un soutien à la mise en œuvre efficace de la Recommandation 12-07 de l'ICCAT concernant un système ICCAT de normes minimales pour l'inspection au port* (Rec. 14-08). Au 20 octobre 2017, aucun frais n'a été réalisé à charge de ce fonds, en conséquence le solde de ce fonds s'élève à 43.014,44 euros.

## 21 Fonds - 2e évaluation des performances de l'ICCAT

Au mois de juin 2017, une contribution de l'Union européenne à hauteur de 1.547,94 euros a été reçue, correspondant à la liquidation du contrat réalisé avec l'Union européenne pour financer la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT.

## 22 Fonds de l'Union européenne pour financer le groupe de travail conjoint des ORGP thonières sur les DCP

En décembre 2016, le Secrétariat a signé un contrat avec l'Union européenne pour financer une partie des frais de la première réunion du groupe de travail conjoint des ORGP thonières sur les DCP qui a eu lieu en avril 2017. Au 20 octobre 2017, le résumé est le suivant :

<u>Première réunion du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières</u>	
<b>REVENUS</b>	
Financement de l'Union européenne	56.000,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>56.000,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Frais de la réunion	48.859,95 €
<b>Total dépenses</b>	<b>48.859,95 €</b>
<b>Solde au 20 octobre 2017</b>	<b>7.140,05 €</b>

## 23 Fonds de l'Union européenne pour développer le programme T3+ nécessaire au traitement des statistiques du Ghana

Au mois d'avril 2017, un contrat a été signé avec l'Union européenne en vue de développer un projet entre les scientifiques ghanéens et l'IRD dans le but d'achever le développement du programme T3+ nécessaire au traitement global des statistiques du Ghana. La contribution volontaire qui a été reçue s'élève à 24.710,00 euros.

## 24 Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission

En mars 2017, le Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission a été créé, dans le but de renforcer la participation de la délégation tunisienne aux réunions de la Commission. Plusieurs contributions de la Tunisie, qui s'élèvent au total à 30.000,15 euros, ont été reçues. Le Secrétariat a géré la participation d'une personne à la première réunion du groupe de travail conjoint des ORGP thonières sur les DCP, d'une personne à la réunion du groupe de travail ICCAT sur les méthodes d'évaluation de stock, d'une personne à la réunion d'évaluation des stocks de thon rouge, de trois personnes aux réunions des groupes d'espèces et du SCRS et de trois personnes à la 25e réunion ordinaire de la Commission. En date du 20 octobre 2017, ce fonds présente le solde suivant :

---

*Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission*

---

<b>REVENUS</b>	
Financé par la Tunisie	30.000,15 €
<b>Total revenus</b>	<b>30.000,15 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses du fonds	12.409,28 €
Frais bancaires	122,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>12.531,28 €</b>
<b>Solde au 20 octobre 2017</b>	<b>17.468,87 €</b>

---

## 25 Réunions intersessions de l'ICCAT

À sa réunion de 2010, la Commission a décidé que les réunions, organisées en dehors du siège de l'ICCAT et dont la tenue nécessiterait un financement extraordinaire, soient financées au moyen du Fonds de roulement. Les réunions pour lesquelles ce financement a été requis étaient les suivantes :

**Réunion du groupe de travail sur l'espadon de la Méditerranée** : Les frais engagés pour la tenue de la réunion à Madrid (Espagne) se sont élevés à 14.621,54 euros.

**Réunion du Groupe de travail chargé d'amender la Convention/ Réunion du groupe de travail ad hoc chargé d'assurer le suivi de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT/ Réunion du groupe de travail permanent de l'ICCAT pour renforcer le dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries** : les frais nécessaires pour la tenue des trois réunions à Madrid (Espagne) se sont élevés à 31.106,44 euros.

**Troisième réunion du Groupe de travail ad hoc sur les DCP** : les frais engagés pour la tenue de la réunion à Madrid (Espagne) se sont élevés à 11.919,21 euros.

**Réunion du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance** : les frais correspondants à la tenue de cette réunion à Madrid (Espagne) se sont élevés à 34.902,32 euros. Au mois de juillet, un contrat a été signé avec l'organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) pour financer une partie des frais de la réunion. Le premier versement reçu s'élevait à 16.194,00 euros.

### **Réunion de la Commission 2017**

Le Maroc s'est porté volontaire pour financer la 25<sup>e</sup> réunion ordinaire de la Commission qui aura lieu à Marrakech. À cette fin, un montant de 680.000,00 euros a été reçu.

En ce qui concerne l'organisation de la réunion, le Secrétariat a signé un contrat avec l'agence FAN TOURS, qui se chargera de tous les aspects logistiques de la réunion. Au 20 octobre 2017, le résumé est le suivant :

---

*Réunion de la Commission 2017*

---

<b>REVENUS</b>	
Financé par le Maroc	680.000,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>680.000,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Frais de la réunion	532.242,99 €
<b>Total dépenses</b>	<b>532.242,99 €</b>
<b>Solde au 20 octobre 2017</b>	<b>147.757,01</b>

---

État financier 1. Bilan au 31 décembre 2016 et 2015 (euros)

ACTIF	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
<b>A) ACTIF NON-COURANT</b>	<b>104 176,11</b>	<b>94 438,62</b>
<b>I. Immobilisations incorporelles (Note 4.a)</b>	<b>12 684,84</b>	<b>10 013,68</b>
Applications informatiques	121 371,33	113 612,87
Amortissement des applications informatiques	-108 686,49	-103 599,19
<b>II. Immobilisations corporelles (Note 4.b)</b>	<b>91 491,27</b>	<b>84 424,94</b>
Mobilier	75 693,45	73 005,43
Équipements pour le traitement de l'information	360 295,96	322 847,25
Autre immobilisation corporelle	41 850,84	40 152,88
Amortissement du mobilier	-58 920,14	-55 905,55
Amortissement des équipements pour le traitement de l'information	-305 519,92	-277 713,39
Amortissement d'autre immobilisation corporelle	-21 908,92	-17 961,68
<b>B) ACTIF COURANT</b>	<b>6 802 774,10</b>	<b>7 371 359,19</b>
<b>I. Montants exigibles</b>	<b>1 681 085,06</b>	<b>1 473 987,44</b>
1. Exigibles au titre d'arriérés de contributions (Note 4.c)	1 679 621,69	1 466 861,66
Arriérés de contributions budgétaires	1 663 930,90	1 451 924,66
Arriérés de contributions extrabudgétaires	15 690,79	14 937,00
2. Montants exigibles Fonds fiduciaires	0,00	502,55
Montants exigibles Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	0,00	502,55
3. Autres montants exigibles	1 463,37	6 623,23
Paiements en instance d'application	1 463,37	6 623,23
<b>II. Ajustements périodiques</b>	<b>34 937,94</b>	<b>30 284,55</b>
1. Dépenses budgétaires anticipées	25 936,71	25 241,52
2. Dépenses extrabudgétaires anticipées	6 000,00	4 736,28
3. Frais anticipés fonds fiduciaires	3 001,23	306,75
<b>III. Trésorerie</b>	<b>5 086 751,10</b>	<b>5 867 087,20</b>
1. Caisse effective	835,00	2 613,98
Caisse effective (euros)	354,58	468,20
Caisse effective (US\$)	480,42	2 145,78
<i>[Exercice 2016 : 510,00 US\$ x 0,942 €/US\$ = 480,42 €]</i>		
<i>[Exercice 2015 : 2 358,00 US\$ x 0,910 €/US\$ = 2 145,78 €]</i>		
2. Comptes courants bancaires (euros)	2 214 131,00	3 013 932,30
BBVA - Cte 0200176725 (euros)	38 355,76	65 163,41
BBVA - Cte 0200173290 (euros)	578 223,22	372 231,73
BBVA - Dépôt (euros)	0,00	0,00
Banco Santander - Cte 2616408934 (euros)	52 084,63	2 122,06
La Caixa - Cte 0200071119 (euros)	1 545 467,39	74 415,10
La Caixa - Dépôt (euros)	0,00	2 500 000,00
3. Comptes courants bancaires (US\$)	100 916,83	37 079,52
BBVA - Cte 2018012037 (US\$)	97 855,33	34 122,02
<i>[Exercice 2016 : 103 880,39 US\$ x 0,942 €/US\$ = 97 855,33 €]</i>		
<i>[Exercice 2015 : 37 496,73 US\$ x 0,910 €/US\$ = 34 122,02 €]</i>		
La Caixa - Cte 7200300668 (US\$)	3 061,50	2 957,50
<i>[Exercice 2016 : 3 250,00 US\$ x 0,942 €/US\$ = 3 061,50 €]</i>		
<i>[Exercice 2015 : 3 250,00 US\$ x 0,910 €/US\$ = 2 957,50 €]</i>		
4. Comptes courants bancaires fiduciaires (euros)	2 770 868,27	2 813 461,40
BBVA - Cte 0208513942 (euros) - ROP	804 741,66	855 517,69
BBVA - Cte 0201518869 (euros) - ROP-BFT	1 715 080,46	1 682 147,74
BBVA - Cte 0201518371 (euros) - GBYP	152 276,71	177 026,53
BBVA - Cte 0201567069 (euros) - ROP-TROP	98 769,44	98 769,44
<b>TOTAL ACTIF (A+B)</b>	<b>6 906 950,21</b>	<b>7 465 797,81</b>
<b>C) COMPTES TRANSITOIRES</b>	<b>3 619 403,33</b>	<b>3 008 270,25</b>
<b>I. Trésorerie (Note 4.d)</b>	<b>3 619 403,33</b>	<b>3 008 270,25</b>
1. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (euros)	3 619 327,69	3 000 260,68
BBVA - Cte 0201569058 (euros) - JCAP	188 149,56	203 215,56
BBVA - Cte 0201571055 (euros) - AOTTP	3 431 178,13	2 797 045,12
2. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (US\$)	75,64	8 009,57
BBVA - Cte 2012292035 (US\$) - JCAP	75,64	8 009,57
<i>[Exercice 2016 : 80,30 US\$ x 0,942 €/US\$ = 75,64 €]</i>		
<i>[Exercice 2015 : 8.801,72 US\$ x 0,910 €/US\$ = 8.009,57 €]</i>		
<b>TOTAL ACTIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C)</b>	<b>10 526 353,54</b>	<b>10 474 068,06</b>

État financier 1. Bilan au 31 décembre 2016 et 2015 (Euros)

<i>PATRIMOINE NET ET PASSIF</i>	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
<b>A) PATRIMOINE NET</b>	<b>948 100,06</b>	<b>1 917 821,17</b>
<b>A-1) Fonds de roulement (Nota 4.e)</b>	<b>843 923,95</b>	<b>1 823 382,55</b>
<b>I. Fonds de roulement</b>	<b>1 823 382,55</b>	<b>2 700 041,34</b>
1. Fonds de roulement	1 823 382,55	2 700 041,34
<b>II. Résultat de l'exercice</b>	<b>-979 458,60</b>	<b>-876 658,79</b>
1. Résultat de l'exercice	-979 458,60	-876 658,79
<b>A-2) Patrimoine acquis net</b>	<b>104 176,11</b>	<b>94 438,62</b>
<b>I. Patrimoine acquis net</b>	<b>104 176,11</b>	<b>94 438,62</b>
1. Patrimoine acquis net - Incorporel -	12 684,84	10 013,68
2. Patrimoine acquis net - Corporel -	91 491,27	84 424,94
<b>B) CONTRIBUTIONS EN INSTANCE ACCUMULÉES</b>	<b>1 679 621,69</b>	<b>1 466 861,66</b>
<b>I. Contributions budgétaires</b>	<b>1 662 219,50</b>	<b>1 450 213,26</b>
1. Contributions budgétaires de l'exercice actuel	575 757,60	490 331,38
2. Contributions budgétaires d'exercices antérieurs	1 086 461,90	959 881,88
<b>II. Contributions extrabudgétaires</b>	<b>17 402,19</b>	<b>16 648,40</b>
1. Contributions extrabudgétaires de l'exercice actuel	753,79	0,00
2. Contributions extrabudgétaires d'exercices antérieurs	16 648,40	16 648,40
<b>C) PASSIF COURANT</b>	<b>4 279 228,46</b>	<b>4 081 114,98</b>
<b>I. Fonds fiduciaires (Note 4.f)</b>	<b>3 048 017,25</b>	<b>2 862 842,65</b>
1. Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés	75 671,16	61 184,16
2. Fonds de cessation de service	145 427,21	115 427,21
3. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	471 683,16	467 246,88
4. Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GB)	107 015,20	116 044,94
5. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	1 479 529,26	1 505 946,80
6. Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	62 047,56	44 314,66
7. Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	67 853,42	7 151,18
8. Fonds spécial pour les données - États-Unis	98 646,26	9 306,80
9. Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	238 277,22	238 277,22
10. Autres fonds fiduciaires des États-Unis	21 078,21	22 927,36
Fonds des États-Unis pour la logistique	18 677,58	18 677,58
Fonds ICCAT tortues marines	2 400,63	4 249,78
11. Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	59 938,31	39 575,88
12. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les espèces tropicales	98 780,44	98 780,44
13. Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	65 898,33	65 898,33
14. Fonds de la CITES	-29 674,99	70 760,79
15. Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	26 074,44	0,00
16. Fonds - II <sup>e</sup> évaluation des performances de l'ICCAT	-1 547,94	0,00
17. Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités	5 320,00	0,00
18. Fonds de l'Union européenne pour financer le GT conjoint des ORGP-t sur les DCP	56 000,00	0,00
<b>II. Provisions pour dépenses</b>	<b>244 353,56</b>	<b>153 326,28</b>
1. Provisions pour dépenses budgétaires	72 779,78	2 794,66
2. Provisions pour dépenses extrabudgétaires	171 573,78	150 531,62
<b>III. Dettes (Note 4.g)</b>	<b>210 335,22</b>	<b>405 996,20</b>
1. Dettes de dépenses budgétaires	82 168,38	72 185,03
2. Dettes de dépenses extrabudgétaires	48 954,34	216 501,39
3. Dettes de dépenses fonds fiduciaires	71 138,91	114 030,88
4. Encaissements en instance d'application	8 073,59	3 278,90
<b>IV. Ajustements périodiques</b>	<b>776 522,43</b>	<b>658 949,85</b>
1. Versements anticipés de contributions futures	101 185,67	144 437,45
2. Versements anticipés de contributions volontaires	100 000,00	0,00
3. Versements anticipés des fonds fiduciaires	575 336,76	514 512,40
<b>TOTAL PASSIF (A+B+C)</b>	<b>6 906 950,21</b>	<b>7 465 797,81</b>
<b>D) COMPTES TRANSITOIRES</b>	<b>3 619 403,33</b>	<b>3 008 270,25</b>
<b>I. Autres fonds, projets ou programmes (Note 4.h)</b>	<b>3 619 403,33</b>	<b>3 008 270,25</b>
1. Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP)	188 225,20	211 225,13
2. Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP)	3 431 178,13	2 797 045,12
<b>TOTAL PASSIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C+D)</b>	<b>10 526 353,54</b>	<b>10 474 068,06</b>

**État financier 2.** Situation des contributions des Parties contractantes (euros) (au 20 octobre 2017).

<i>Partie contractante</i>	<i>Solde débiteur au début de l'exercice 2017</i>	<i>Contributions des Parties contractantes 2017</i>	<i>Contrib. versées en 2017 appliquées au budget 2017</i>	<i>Contrib. versées en 2017 aux budgets antérieurs</i>	<i>Solde débiteur</i>
<b>A) Budget ordinaire de la Commission:</b>					
Albanie	0,00	3 509,24	3 509,24	0,00	0,00
Algérie	0,00	22 151,80	22 151,80	0,00	0,00
Angola	0,00	22 485,13	0,00	0,00	22 485,13
Barbade	0,00	4 909,49	4 909,49	0,00	0,00
Belize	0,00	52 489,70	52 489,70	0,00	0,00
Brésil	191 602,82	205 602,01	0,00	191 427,82	205 777,01
Canada	0,00	105 613,96	105 613,96	0,00	0,00
Cabo Verde	371 412,47	48 874,66	0,00	0,00	420 287,13
Chine, Rép. pop. de	0,00	28 515,20	28 515,20	0,00	0,00
Côte d'Ivoire	19 638,88	32 419,84	32 419,84	19 638,88	0,00
Curaçao	0,00	109 329,41	0,00	0,00	109 329,41
Égypte	10 875,49	12 394,63	12 394,63	10 875,49	0,00
El Salvador	0,00	3 481,35	3 481,35	0,00	0,00
France - St. P. & M.	0,00	99 426,04	99 426,04	0,00	0,00
Gabon 1/	0,00	13 105,46	13 105,46	0,00	0,00
Ghana 2/	0,00	270 905,63	20 128,02	0,00	250 777,61
Guatemala, Rép. de 3/	0,00	25 934,88	25 934,88	0,00	0,00
Guinée équatoriale	22 496,47	15 330,94	0,00	0,00	37 827,41
Guinée, Rép. de	136 477,59	27 385,74	0,00	0,00	163 863,33
Guinée-Bissau	0,00	1 740,67	1 740,67	0,00	0,00
Honduras	86 590,94	5 222,02	0,00	0,00	91 812,96
Islande	0,00	49 713,02	49 713,02	0,00	0,00
Japon	0,00	204 827,41	204 827,41	0,00	0,00
Corée, Rép. de	0,00	27 983,13	27 983,13	0,00	0,00
Liberia	12,25	5 222,02	2 147,18	12,25	3 074,84
Libye	44 740,70	16 052,86	16 052,86	44 740,70	0,00
Maroc	0,00	32 713,27	32 713,27	0,00	0,00
Mauritanie	9 136,51	6 962,69	0,00	0,00	16 099,20
Mexique	0,00	24 693,22	24 693,22	0,00	0,00
Namibie	24 737,13	26 632,30	0,00	24 737,13	26 632,30
Nicaragua Rep.	0,00	1 740,67	1 740,67	0,00	0,00
Nigeria	10 620,64	5 407,96	0,00	4 763,71	11 264,89
Norvège	0,00	74 553,44	74 553,44	0,00	0,00
Panama	173 688,31	87 929,18	0,00	69 340,07	192 277,42
Philippines, Rép. de	0,00	11 832,16	11 832,16	0,00	0,00
Russie	0,00	12 444,93	12 444,93	0,00	0,00
Saint Vincent et les Grenadines	78 519,76	12 954,59	0,00	51 265,09	40 209,26
São Tomé e Príncipe	124 313,24	15 890,29	0,00	0,00	140 203,53
Sénégal	111 827,90	32 052,74	0,00	53 357,16	90 523,48
Sierra Leone	0,74	27 162,57	0,00	0,00	27 163,31
Afrique du Sud	0,00	23 667,34	23 667,34	0,00	0,00
Syrie, Rép. arabe de	4 858,44	3 588,26	0,00	0,00	8 446,70
Trinidad & Tobago	0,00	17 860,29	17 860,29	0,00	0,00
Tunisie	0,00	26 047,29	26 047,29	0,00	0,00
Turquie	0,00	84 132,00	84 132,00	0,00	0,00
Union européenne	0,00	1 372 934,35	1 372 934,35	0,00	0,00
Royaume-Uni (TO) 4/	0,00	26 454,43	26 439,88	0,00	14,55
États-Unis	0,00	211 264,67	211 264,67	0,00	0,00
Uruguay 5/	17 439,15	18 696,47	18 696,47	17 439,15	0,00
Vanuatu	0,00	4 813,32	4 813,32	0,00	0,00
Venezuela	108 115,16	58 617,47	0,00	0,00	166 732,63
<b>Sous-total A)</b>	<b>1 547 104,59</b>	<b>3 635 672,14</b>	<b>2 670 377,18</b>	<b>487 597,45</b>	<b>2 024 802,10</b>
<b>B) Incorporation de nouvelles Parties contractantes :</b>					
Honduras (30-01-01)	14 937,00	0,00	0,00	0,00	14 937,00
Guinée-Bissau (13-05-16)	753,79	0,00	0,00	753,79	0,00
<b>Sous-total B)</b>	<b>15 690,79</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>753,79</b>	<b>14 937,00</b>
<b>C) Retrait de Parties contractantes :</b>					
Cuba (Effectif : 31/12/1991)	66 317,48	0,00	0,00	0,00	66 317,48
Bénin (Effectif : 31/12/1994)	50 508,83	0,00	0,00	0,00	50 508,83
<b>Sous-total C)</b>	<b>116 826,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>116 826,31</b>
<b>TOTAL A)+B)+C)</b>	<b>1 679 621,69</b>	<b>3 635 672,14</b>	<b>2 670 377,18</b>	<b>488 351,24</b>	<b>2 156 565,41</b>

1/ Le versement anticipé du Gabon de 81.057,63 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2017, avec un solde en sa faveur de 67.952,17 euros qui sera appliqué au paiement de futures contributions.

2/ Le versement anticipé du Ghana de 20.128,02 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2017.

3/ Le versement anticipé du Ghana de 0,01 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2017. En 2017,

Un nouveau versement anticipé du Guatemala de 0,01 euro a été reçu, qui sera appliqué au paiement de contributions futures.

4/ Le versement anticipé du Royaume-Uni (territoires d'outre-mer) de 0,01 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2017.

5/ Le versement anticipé de l'Uruguay, de 0,38 euro, sera appliqué au paiement de contributions futures.

**État financier 3. Dépenses budgétaires et extrabudgétaires (Euros) (au 20 octobre 2017)**

<i>Chapitres</i>	<i>Budget 2017</i>	<i>Dépenses encourues à cette date</i>	<i>%</i>	<i>Dépenses estimées à la clôture de l'exercice</i>	<i>Total des dépenses estimées pour l'Exercice 2017</i>
<b>1. Dépenses budgétisées</b>					
Chapitre 1. Salaires	1 730 417,47	1 087 406,54	62,84%	575 211,12	1 662 617,66
Chapitre 2. Voyages	26 010,00	25 234,00	97,02%	1 000,00	26 234,00
Chapitre 3. Réunions de la Commission (annuelles et intersessions)	159 120,00	16 164,31	10,16%	142 955,69	159 120,00
Chapitre 4. Publications	26 520,00	23 270,04	87,75%	3 249,96	26 520,00
Chapitre 5. Équipement de bureau	15 000,00	363,99	2,43%	14 636,01	15 000,00
Chapitre 6. Frais de fonctionnement	135 000,00	115 391,90	85,48%	19 608,10	135 000,00
Chapitre 7. Frais divers	7 548,00	4 254,29	56,36%	3 293,71	7 548,00
Chapitre 8. Coordination de la recherche :					
a) Salaires	1 041 056,68	744 104,62	71,48%	296 952,06	1 041 056,68
b) Missions pour l'amélioration des statistiques	25 500,00	861,74	3,38%	5 000,00	5 861,74
c) Statistiques – Biologie	17 340,00	4 953,33	28,57%	12 386,67	17 340,00
d) Informatique	38 760,00	34 979,56	90,25%	3 780,44	38 760,00
e) Maintenance de la base de données	25 500,00	19 802,23	77,66%	5 697,77	25 500,00
f) Ligne de télécommunications – Domaine Internet	25 500,00	19 292,10	75,66%	6 207,90	25 500,00
g) Réunions scientifiques (SCRS inclus)	76 500,00	64 497,79	84,31%	12 002,21	76 500,00
h) Divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<i>Sous-total Chapitre 8</i>	<i>1 250 156,68</i>	<i>888 491,37</i>	<i>71,07%</i>	<i>342 027,05</i>	<i>1 230 518,42</i>
Chapitre 9. Contingences	5 000,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
Chapitre 10. Fonds de cessation de service	60 500,00	60 500,00	100,00%	0,00	60 500,00
Chapitre 11. Programmes de recherche :					0,00
a) Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés	20 400,00	20 400,00	100,00%	0,00	20 400,00
<i>Sous-total Chapitre 11</i>	<i>20 400,00</i>	<i>20 400,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>0,00</i>	<i>20 400,00</i>
Chapitre 12. Application :					
a) Maintenance de la base de données d'application	200 000,00	41 163,55	20,58%	158 836,45	200 000,00
<i>Sous-total Chapitre 12</i>	<i>200 000,00</i>	<i>41 163,55</i>	<i>20,58%</i>	<i>158 836,45</i>	<i>200 000,00</i>
<b>TOTAL DÉPENSES BUDGETAIRES (Chapitres 1 à 12)</b>	<b>3 635 672,15</b>	<b>2 282 639,99</b>	<b>62,78%</b>	<b>1 260 818,09</b>	<b>3 543 458,08</b>
<b>2. Dépenses extrabudgétaires</b>					
Différences de change négatives		38,12		0,00	38,12
Frais des voyages des Présidents		57 977,17		0,00	57 977,17
Frais interprétation simultanée en arabe		496,13		0,00	496,13
Frais de mise en œuvre du eBCD - TRAGSA		-7 981,82		7 981,82	0,00
Recommandations du SCRS approuvées		71 205,82		0,00	71 205,82
Financement de l'ICCAT au Fonds spécial de participation aux réunions (MPF)		200 000,00		-50 000,00	150 000,00
Financement de l'ICCAT au Programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP)		345 578,99		0,00	345 578,99
Réunion du groupe de travail sur l'espadon de la Méditerranée - Madrid, Espagne		14 621,54			
Réunion du Groupe de travail chargé d'amender la Convention/ Réunion du groupe de travail ad hoc chargé d'assurer le suivi de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT/ Réunion du groupe de travail permanent de l'ICCAT pour renforcer le dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries- Madrid, Espagne		31 106,44		0,00	31 106,44
3e réunion du Groupe de travail ad hoc sur les DCP - Madrid, Espagne		11 919,21		0,00	11 919,21
Réunion du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance, Madrid, Espagne		34 902,32		0,00	34 902,32
Réunion de la Commission 2017 - Marrakech, Maroc		532 242,99		227 957,01	760 200,00
<b>TOTAL DÉPENSES EXTRABUDGÉTAIRES</b>		<b>1 292 106,91</b>		<b>185 938,83</b>	<b>1 463 424,20</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES ENCOURUES</b>		<b>3 574 746,90</b>		<b>1 446 756,92</b>	<b>5 006 882,28</b>



**État financier 4. Revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus (euros) (au 20 octobre 2017)**

<i>Revenus</i>	<i>Exercice 2017</i>
<b>1. Revenus budgétisés</b>	
Contributions des Parties contractantes :	
Contributions perçues ou appliquées au budget actuel	2 670 377,18
<b>TOTAL REVENUS BUDGÉTAIRES</b>	<b>2 670 377,18</b>
<b>2. Revenus extrabudgétaires</b>	
Contributions de nouvelles Parties contractantes :	
Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes à l'Exercice	0,00
Contributions volontaires :	
Cotisations d'observateurs aux réunions ICCAT	20 130,64
Revenus Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	10 000,00
Revenus Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (ROP-BFT)	39 176,03
Revenus Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	10 000,00
Revenus Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP)	15 989,00
Revenus Programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP)	193 016,94
Contribution du Taipei Chinois à l'ICCAT	100 000,00
Revenus financiers	72,27
Remboursement de la TVA	22 410,69
Revenus divers	
Différences de change positives	0,48
Autres revenus perçus	698,01
Revenus réunions de la Commission	
Revenus 20 <sup>e</sup> réunion extraordinaire de la Commission 2016, Vilamoura (Portugal)	161 649,13
Revenus 25 <sup>e</sup> réunion ordinaire de la Commission 2017 - Marrakech, Maroc	680 000,00
Revenus de la réunion du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance, Madrid, Espagne	16 194,00
<b>TOTAL REVENUS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>1 269 337,19</b>
<b>3. Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés</b>	
Contributions des Parties contractantes :	
Contributions perçues au titre de budgets antérieurs	487 597,45
Contributions de nouvelles Parties contractantes :	
Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs	753,79
<b>TOTAL REVENUS D'ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS</b>	<b>488 351,24</b>
<b>TOTAL REVENUS PERÇUS</b>	<b>4 428 065,61</b>

**État financier 5.** Composition et solde du fonds de roulement (euros) (au 20 octobre 2017).

<i>Fonds de roulement</i>	<i>Exercice 2017</i>
<b>Solde disponible à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>843 923,95</b>
<b>Résultat de l'exercice : a) + b) + c)</b>	<b>853 318,71</b>
a) Résultat budgétaire	387 737,19
<i>Revenus budgétaires</i>	2 670 377,18
<i>Dépenses budgétaires (Chapitres 1 à 12)</i>	2 282 639,99
b) Résultat extrabudgétaire	-22 769,72
<i>Revenus extrabudgétaires</i>	1 269 337,19
<i>Dépenses extrabudgétaires</i>	1 292 106,91
c) Contributions versées pendant l'exercice au titre de budgets antérieurs	488 351,24
<i>Contributions aux budgets ordinaires</i>	487 597,45
<i>Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs</i>	753,79
<b>Solde disponible au 20 octobre 2017</b>	<b>1 697 242,66</b>
Dépenses estimées (jusqu'à la fin de 2017)	1 446 756,92
<b>Solde estimé à la clôture de l'exercice 2017</b>	<b>250 485,74</b>

**État financier 6. Cash flow (euros) (au 20 octobre 2017).**

---

*Revenus et origine*

---

Solde en caisse et en banque (à l'ouverture de l'exercice 2017)	5 086 751,10
Dépenses anticipées (à l'ouverture de l'exercice 2017)	34 937,94
Montants exigibles fonds fiduciaires (à l'ouverture de l'exercice 2017)	0,00
Paiements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2017)	1 463,37
Revenus :	
Contributions perçues ou appliquées au budget 2017	2 670 377,18
Revenus extrabudgétaires perçus en 2017	1 269 337,19
Contributions versées pendant l'exercice 2017 à des budgets ordinaires antérieurs	487 597,45
Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs	753,79
Revenus des fonds fiduciaires	4 726 978,88

---

**TOTAL REVENUS ET ORIGINE** **14 278 196,90**

---

---

*Dépenses et application*

---

Provision de frais (à l'ouverture de l'exercice 2017)	244 353,56
Dettes (à l'ouverture de l'exercice 2017)	202 261,63
Encaissements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2017)	8 073,59
Dettes (à l'ouverture de l'exercice 2017)	776 522,43
Fonds de roulement	1 697 242,66
Dépenses :	
Dépenses budgétaires de l'exercice 2017 (Chapitres 1 à 12)	2 282 639,99
Dépenses extrabudgétaires de l'exercice 2017	1 292 106,91
Frais des fonds fiduciaires	3 510 268,72
Montant disponible des fonds fiduciaires :	
Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés	99 071,16
Fonds de cessation de service	205 927,21
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2016-2017	234 414,99
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2017-2018	525 581,74
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) - Phases I-VI	163 004,11
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) - Phase VII	427 267,50
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	1 662 532,64
Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	78 529,10
Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	175 612,98
Fonds spécial pour les données - États-Unis	149 416,26
Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	259 452,22
Autres fonds fiduciaires des États-Unis	
Fonds des États-Unis pour la logistique	56 567,58
Fonds ICCAT tortues marines	2 400,63
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	16 610,57
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT d'espèces tropicales	20 282,02
Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	65 898,33
Fonds de la CITES	-29 674,99
Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	43 014,44
Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités	59 500,00
Fonds de l'Union européenne pour financer le GT conjoint des ORGP-t sur les DCP	7 140,05
Fonds de l'Union européenne pour développer le programme T3+ nécessaire au traitement des statistiques du Ghana	24 710,00
Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	17 468,87

---

**TOTAL DÉPENSES ET APPLICATION** **14 278 196,90**

---

**État financier 7. Situation en caisse et en banque (euros) (au 20 octobre 2017).**

---

*Récapitulation*

---

Solde en caisse et en banque 6 367 689,30

**TOTAL EFFECTIF EN CAISSE ET EN BANQUE****6 367 689,30**

---

*Ventilation*

---

Disponible dans le Fonds de roulement 1 697 242,66

Disponible dans les fonds fiduciaires :

Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés 99 071,16

Fonds de cessation de service 205 927,21

Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2016-2017 234 414,99

Programa Regional de Observadores de ICCAT para transbordos en el mar 2017-2018 525 581,74

Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) - Phases I-VI 163 004,11

Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) - Phase VII 427 267,50

Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée 1 662 532,64

Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine 78 529,10

Fondo especial para la participación en reuniones (MPF) 175 612,98

Fonds spécial pour les données - États-Unis 149 416,26

Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités 259 452,22

Otros Fondos Fiduciarios de Estados Unidos:

Fonds des États-Unis pour la logistique 56 567,58

Fonds ICCAT tortues marines 2 400,63

Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission 16 610,57

Programme régional d'observateurs de l'ICCAT d'espèces tropicales 20 282,02

Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF) 65 898,33

Fonds de la CITES -29 674,99

Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF) 43 014,44

Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités 59 500,00

Fonds de l'Union européenne pour financer le GT conjoint des ORGP-t sur les DCP 7 140,05

Fonds de l'Union européenne pour développer le programme T3+ nécessaire au traitement des statistiques du Ghana 24 710,00

Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission 17 468,87

Dettes au titre d'achats ou de prestations de service 88 375,26

Encaissements en instance d'application 8 549,36

Versements anticipés de contributions futures 67 952,56

Versements anticipés des fonds fiduciaires 279 811,58

Dépenses anticipées -36 124,39

Paiements en instance d'application -2 845,14

**TOTAL DISPONIBLE****6 367 689,30**

---